

Vive le sport...

Olivier SAINTOT

" PIÈCE DU MOIS " DU 7 SEPTEMBRE 2024

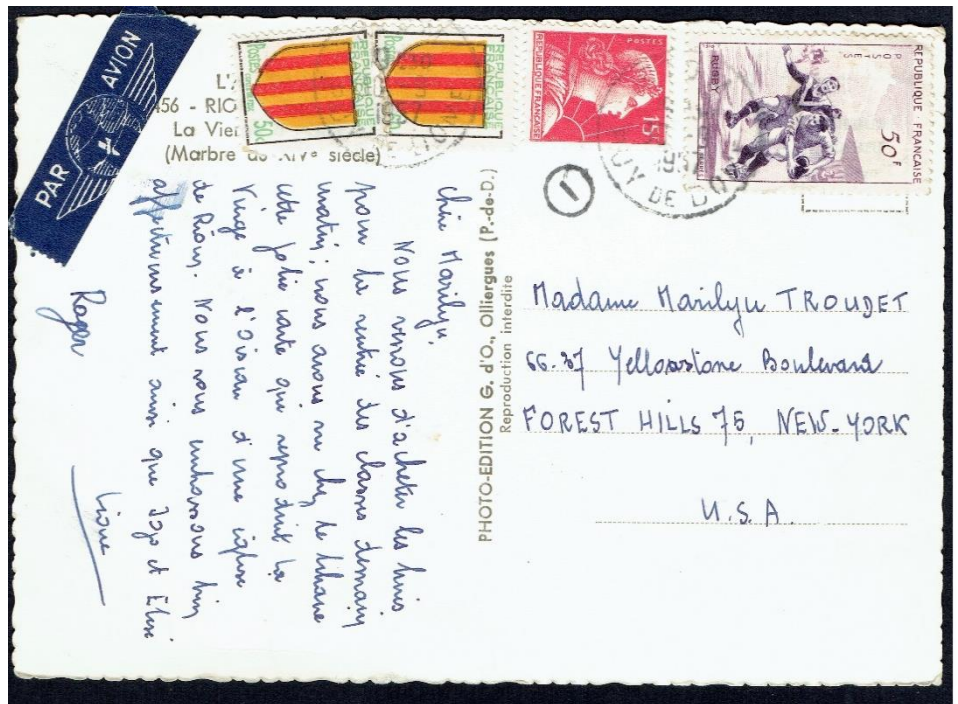
Les cartes postales avec surtaxe aérienne, sont des supports à rechercher, particulièrement lorsque l'on s'intéresse à une série de timbres-poste à grosses valeurs faciales (série des Sports de 1956 : valeurs de 30 à 75 F).



Carte postale par voie aérienne à destination des États-Unis.
Carte postale ordinaire : 18 F tarif du 1er mai 1951 + surtaxe aérienne/5g : 23 F (15 mai 1950).

Carte postale par voie
aérienne à destination
des États-Unis.

Carte postale
ordinaire : 20 F tarif du
1er juillet 1957, surtaxe
aérienne /5g : 23 F (15
mai 1950).



L'affranchissement de la seconde carte postale doit interroger le collectionneur. En effet la carte postale ordinaire par voie aérienne pour les États-Unis depuis le 1er juillet 1957 devrait être affranchie à 43 F et non 66 F.

Une vérification rapide du poids, nous annonce un poids de 6 grammes, une vérification en laboratoire confirme un poids supérieur à 5 grammes (5,87 g).

C'est donc une carte postale ordinaire mais au second échelon de poids de surtaxe aérienne, ce qui explique son affranchissement.